

Débat sur l'Ecole
Circonscription d'Abbeville
Lieu : Hallencourt

Date : 12/12/2003	3 heures de débat	59 personnes + 5 personnes (équipe d'animation)
Date : 13/12/2003	3 heures de débat	12 personnes + 5 personnes (équipe d'animation)
Date : 15/12/2003	3 heures de synthèse	5 personnes (équipe d'animation)
Date : 16/12/2003	2 heures de saisie	2 personnes (équipe d'animation)

A propos des valeurs transmises par l'Ecole

- Le respect, l'effort et le travail sont nommés par l'assemblée. Cette dernière n'évoque pas d'autres valeurs ou très peu. Est-ce le sentiment qu'elles sont tacites et n'ont pas à être formulées, est-ce le manque de clarté dans leur définition ?
- L'ensemble des valeurs transmises par l'Ecole n'est pas mis en question par l'assemblée et le modèle de société qu'elles soutendent n'est pas explicité. Cependant il est souligné que celui-ci s'oppose au monde extra-scolaire, au fonctionnement de la société présente. Les valeurs à l'œuvre dans le monde actuel (argent, réussite personnelle, plaisirs immédiats, facilité) sont opposées à celles de l'Ecole.
- Il est exprimé que les difficultés dues à cet écart sont à résoudre hors de l'Ecole, par la Société elle-même. L'assemblée ne formule pas que l'Ecole doit contribuer à établir une Société plus juste. Les politiques sont sommés de donner l'exemple, en se réformant, en s'appuyant sur d'autres valeurs.
- Les valeurs de l'Ecole ne sont pas relayées par les familles.

A propos de la laïcité

- L'assemblée ne récuse pas l'idée d'introduire un enseignement (lié exclusivement à l'histoire) des faits religieux. Cet enseignement permettrait de comprendre différentes cultures et l'histoire du monde.
- La définition de la laïcité comme neutralité idéologique n'est pas remise en question.
- L'assemblée s'interroge sur la nécessité de traiter ce dossier car il semble déjà bien avancé au niveau gouvernemental.

Gratuité

- L'assemblée dénonce les coûts supportés par les familles relatifs au cursus dans l'enseignement supérieur.

A propos de l'articulation entre l'Ecole et les parents

- L'assemblée assigne à l'Ecole le rôle de transmettre des savoirs. Cette mission est la première et relègue au second plan l'enseignement des savoir-être conformes aux lois de la communauté.
- Elle déplore la faiblesse de la famille majoritairement et la disparition de certaines compétences et attitudes qu'elle est traditionnellement chargée de mettre en place.
- La partie de l'assemblée identifiée comme appartenant au corps des parents d'élèves souhaite un lien fort de coordination et de soutien avec l'Ecole. Il est envisagé de rendre certaines rencontres enseignants-parents obligatoires.

- L'assemblée ne remet pas en question les contenus de l'enseignement.
- Le rôle de garant de certaines règles morales est confié aux enseignants. Ces règles ne sont pas précisées.
- L'assemblée souligne le lien distendu entre l'Ecole et les parents.
- Il serait souhaitable de redéfinir les missions de chaque partenaire. Le dialogue Ecole-parents est nécessaire, il doit être recadré.
- L'Ecole n'est pas un lieu d'assistantat des parents. Il est envisagé de restaurer la responsabilité parentale. Cela nécessite peut-être une rééducation des parents. La création d'un Ministère de l'Enfance a été proposé.
- Les parents doivent adapter l'habillement des élèves au lieu et à la situation (ni uniforme, ni excentricité,...)
- La scolarité et l'orientation ne suscitent pas l'intérêt des parents (disent les enseignants). Les exigences des parents semblent peu élevées. L'Ecole est parfois considérée comme une garderie ou comme un passage obligé. Les parents souhaitent que l'Ecole réponde à leurs besoins. L'enfant assisté reproduira un modèle.
- L'assemblée souligne la difficulté d'être parent (stress, disponibilité, exigences salariales, structure de la famille,...)
- La présence des parents dans le dialogue avec l'Ecole s'étirole au fil du cursus scolaire.
- L'Ecole pourrait permettre aux parents de se rencontrer.
- La question se pose de savoir si l'enfant est toujours une priorité pour la famille.

Education à la sexualité

Les opinions divergent sur ce sujet. Quoiqu'il en soit, l'éducation à la sexualité (par des intervenants extérieurs spécialisés), à la santé, aux conduites à risques et la présence d'un planning familial au Collège sont des nécessités.

Noyau dur de l'enseignement

- Lire, écrire et compter sont des savoirs unanimement confiés à l'Ecole primaire. S'y ajoutent apprendre à vivre ensemble ainsi que l'enseignement de la langue anglaise.
- Les écoliers européens devront-ils partager des contenus d'enseignement communs (sur le ton de la question et du doute) ainsi que des valeurs communes ?
- Le souhait de garder une liberté pédagogique est exprimé.

Langue étrangère

- L'assemblée est partagée :
 - certains jugent l'anglais indispensable (langue de la communication internationale)
 - d'autres pensent que si une langue étrangère doit effectivement être enseignée, ce ne peut pas être exclusivement l'anglais.
- L'assemblée souhaite que l'arrière plan culturel humaniste soit une priorité par rapport à la fonction langue des affaires et de la technique.
- Les échanges linguistiques sont évoqués de manière positive.
- L'apprentissage d'une seconde langue étrangère semble trop lourde pour certains enfants.

A propos des méthodes d'enseignement

Il est évoqué la possibilité de pratiquer plus d'enseignements sous la forme d'ateliers laissant une large place à la manipulation. Il est noté que les activités visant à l'épanouissement personnel (activités sportives, culturelles, de création artistique,...) devraient bénéficier de plus de place dans, autour et surtout avec l'école (dans un esprit d'accessibilité sans barrière financière ni géographique).

A propos de l'enseignement professionnel

- L'assemblée confie l'instruction (élévation du niveau de culture générale) à l'Ecole et la préparation de la vie professionnelle au monde de l'entreprise.
- L'assemblée assigne à l'Ecole primaire des tâches de base sans relation avec l'univers de l'entreprise. Elle souhaite au Collège une orientation plus précoce et plus diversifiée.
- Elle souligne le manque d'attraction de certaines filières professionnelles débouchant sur des professions peu valorisées socialement et pécuniairement. L'ascenseur social ne fonctionne plus.
- L'entreprise doit effectuer sa part de formation mais ne doit pas faire pression sur l'Ecole.
- L'éducation doit permettre l'adaptation à un emploi auquel elle n'a pas formé spécifiquement.
- Elle doit ouvrir un large champ d'orientations. Dans le cursus scolaire, des passerelles doivent permettre de changer de filière. A l'âge adulte, la réorientation doit être possible.
- L'école n'est pas une entreprise, les enfants ne sont pas des produits, les parents ne sont pas des clients.

Média – Esprit critique

- Le contenu des programmes télévisés majoritairement regardés par la jeunesse est dénoncé comme porteur de valeurs opposées à celles que l'Ecole valorise.
 - L'utilisation de l'outil télévisuel et informatique à des fins éducatives est souhaité.
 - Il est recommandé à l'Institution scolaire de peser sur les contenus des programmes.
 - Il est souhaité que les élèves puissent être dotés des outils de compréhension et d'analyse leur permettant d'exercer un esprit critique à l'égard des contenus télévisés.
- La même réflexion est faite en ce qui concerne les informations véhiculées par Internet.

Ecole à 2 vitesses

L'assemblée dénonce une Ecole inéquitable, favorisée dans certaines zones, délaissée dans d'autres. Des relations avec les couches sociales sont mises en évidence.

Techniques de communication

La communication entre les enseignants et leurs élèves est rendue difficile par :

- une formation insuffisante des enseignants en technique et en thématique de la communication ;
- des effectifs trop lourds impropres à la communication de qualité ; une structure frontale inadaptée ;
- un statut contesté de l'adulte quand il tente d'établir une communication (à partir du Collège) ;
- une sorte d'inaptitude à la communication s'est installée chez les enfants (par manque de pratique).

A propos du parcours des enfants en grande difficulté

- L'assemblée estime qu'il doit leur être apporté un enseignement spécialisé. Elle déplore le manque de structure et de personnels. Elle souligne les difficultés d'intégration (listes d'attente,...)
- A l'Ecole, la présence des enfants en grande difficulté (orientés, mais sans affectation) pose problème.
- Les enseignants demandent à être formés.
- Les effectifs des classes, souvent trop importants, nuisent à un enseignement individualisé efficace.

A propos du mérite personnel, de l'effort et de la motivation

- Il est souligné par l'assemblée que chaque enfant doit pouvoir accomplir le meilleur parcours dont il est capable, selon ses possibilités et son rythme.
- Le mérite de l'enfant est dans son effort personnel pour progresser par rapport à lui-même.
- L'assemblée déplore que le travail et l'effort ne soient plus des valeurs véhiculées par la Société.

- Les parents manquent d'intérêt pour le parcours scolaire. En conséquence, les enfants sont démotivés (parfois très tôt).
- Il est noté que certaines personnes sont motivées et se mettent donc au travail quand d'autres travaillent d'abord, leur motivation en découlant.
- Les problèmes disciplinaires sont le reflet du mal-être de l'enfant.
- Le dialogue et la recherche de compréhension priment sur la sanction.
- Il est proposé d'instaurer des contrats d'objectifs, des contrats d'aide avec les jeunes et leurs familles pour les impliquer dans les apprentissages.

Cycles

- La nature de fonctionnement en cycles n'est pas perçue précisément par les parents (mais parents représentés en très petit nombre).
- Les enseignants déplorent le manque de souplesse :
 - il faut attendre la fin du cycle pour décider d'un prolongement ;
 - un seul prolongement dans le cursus premier degré est autorisé.
- Un avis s'exprime pour proposer un fonctionnement en cycles jusqu'à la fin de la seconde.
- Il serait souhaitable de renforcer la liaison Ecole-Collège.
- Différentes manières de mettre en œuvre les cycles sont proposées :
 - Ecole ouverte – ateliers décloisonnement ;
 - Une classe = un cycle, mais problème du nombre d'élèves ;
 - Aménagement des effectifs pour soulager un niveau ;
 - Suivi d'une classe par un maître sur un cycle ;
 - Spécialiser un maître sur trois ans.
- Le redoublement est envisagé au cas par cas.

« Coup de gueule » - en vrac

- Dans quelle mesure les enseignants du secondaire sont-ils rémunérés pour assurer certaines fonctions (synthèses, réunions, corrections des évaluations nationales) et pour leurs déplacements, alors que ceux du premier degré ne perçoivent rien ?
- Manque de moyens :
 - matériel
 - personnels (aides-éducateurs non remplacés, nombre de psychologues insuffisant, idem pour les assistantes sociales,...)
 - formation (formation continue en peau de chagrin)
 - statut du directeur (manque de temps dégagé, l'Ecole ne peut pas être « managée » comme une entreprise, le directeur ne dispose pas de réels moyens disciplinaires).
- Nécessité d'une reconnaissance du travail fourni par les enseignants par une revalorisation financière, notamment.
- Le débat ne sert à rien (illusion de démocratie).
- Les parents pouvaient-ils être concernés par le questionnement (documents difficilement abordables) ?
- Il aurait été souhaitable que le Gouvernement fasse des propositions, qu'un débat soit alors organisé et que ce soit le Gouvernement lui-même qui réponde de sa politique.